

## Synthèse du chapitre 9 : Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

### Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, ... C'est le I A et B

→ I A. Le lien social recouvre l'ensemble des relations qui unissent les individus d'une même société et qui font qu'ils forment un ensemble cohérent. Autrement dit, le lien social assure la cohésion, c'est-à-dire fait que les membres de cette société sont relativement unis par des liens de diverses natures (politique, économique et social) et par une forme de solidarité. La question initiale de Durkheim, père fondateur de la sociologie et théoricien de l'évolution de la solidarité, est de savoir si, dans la société en mutation du XIX<sup>e</sup>, le lien social est amené à disparaître. Il identifie deux grands mécanismes qui créent de la solidarité.

→ I B. Tout d'abord, dans les sociétés primitives, les individus sont solidaires les uns des autres, parce qu'ils sont semblables et se sentent donc proches. Cette ressemblance vient du fait que la division sociale du travail est quasi inexistante et que les individus ont « les mêmes façons de penser, sentir et agir » à tel point que la conscience individuelle n'existe pas. Au contraire, la conscience collective est forte, c'est-à-dire que la société pense à travers les individus et ceux-ci ne sont pas autonomes. Le droit punitif et un contrôle social puissant permettent de préserver cette solidarité mécanique, en punissant ceux qui ne respectent pas les normes collectives (**exercice 1**).

Dans nos sociétés modernes (industrielles et post-industrielles), la solidarité par ressemblance est impossible. L'intense division du travail qui les caractérise a, en particulier, pour conséquence que les individus exercent des professions très différentes, n'ont pas les mêmes vies et par conséquent la même vision du monde, les mêmes croyances et valeurs, les mêmes comportements. Néanmoins les liens sociaux entre les individus n'ont pas cessé d'exister. Au contraire, la spécialisation a rendu les individus interdépendants car complémentaires. C'est la division du travail social qui génère cette solidarité organique. Les individus sont donc libres et autonomes (individualistes) et la conscience collective est faible. Les relations entre les individus reposant sur l'échange équitable, le droit pénal occupe alors une place marginale au profit d'un droit restitutif (**exercice 2**).

### On montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes... C'est le I C et II

→ I C. Si Durkheim insiste sur le fait que la solidarité organique remplace progressivement la solidarité mécanique dans nos sociétés modernes, la solidarité mécanique n'a pas pour autant disparu : ces deux manières de construire le lien social coexistent, en dépit de la prédominance de la solidarité organique.

En effet, dans notre société, de nombreux groupes religieux notamment sont fondés sur des liens sociaux qui reposent fondamentalement sur la solidarité mécanique. Le partage des mêmes croyances et valeurs va jusqu'à l'effacement de l'individu (fondamentalistes religieux, comme les salafistes musulmans, sectes). D'autres groupes où l'emprise est moins forte, comme les groupes de jeunes, reposent sur une forte similitude des goûts, des croyances, des modes d'expression pouvant aller jusqu'à l'exclusion des personnes non conformes. Le contrôle social y est intense.

Plus largement, nous continuons à partager certaines croyances et valeurs qui nous construisent en tant que Nation. Le lien national est un lien qui repose sur le partage des mêmes valeurs, sur une culture commune -sur une certaine ressemblance.

Au final dans nos sociétés, il y a coexistence des deux types de solidarité (**exercice 3**).

→ II S.Paugam définit le lien social à partir des deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. La protection, que l'on peut résumer par expression « compter sur... », renvoie à

l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaire, professionnelle, sociale, etc.) et la reconnaissance, que l'on peut résumer par l'expression « compter pour... », renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. La cohésion sociale repose donc sur l'intensité et la durabilité des relations établies entre les individus (**exercice 4**).

L'individualisme propre à nos sociétés depuis le XIX<sup>e</sup> est donc une menace potentielle pour la cohésion sociale, parce qu'il rend les relations sociales instables. La société donne le primat à l'individu qui devient sa valeur fondamentale, au détriment des institutions sociales. Les individus peuvent donc interrompre les relations sociales qu'imposent ces institutions, comme lorsqu'ils divorcent parce que leur mariage ne les satisfait plus.

Apparu à partir du XIX<sup>e</sup> siècle d'abord sous la forme d'une émancipation vis-à-vis des institutions anciennes comme l'Église, l'individualisme prend une forme beaucoup plus profonde depuis 40 ans : les individus revendiquent une autonomie complète, dans la totalité des domaines de leur vie. De Singly le nomme « individualisme particulariste » : chacun cherche à s'accomplir dans sa particularité individuelle en étant libre d'interrompre une relation sociale pour peu qu'elle représente une entrave à la réalisation de « nous-même ».

Un tel individualisme affecte profondément le lien social qui se construit par un échange de protection et de reconnaissance. R.Castel parle d'*individualisme négatif* pour décrire cet individualisme qui retire aux individus les protections dont ils ont besoin (**exercice 5**).

**On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. C'est les III, IV et V**

→ *III A*. Le travail est l'instance d'intégration fondamentale des sociétés modernes. Pour Durkheim, la cohésion sociale est fondée sur le travail.

Source de « protections » au sens de Paugam, il offre des ressources, en particulier matérielles, qui permettent à l'individu de participer à la vie sociale via la consommation ou l'épargne préalable à l'achat immobilier. L'absence de travail donc de ressources, au contraire, marginalise. Par ailleurs, durant le XX<sup>e</sup> siècle, le travail salarié est devenu le moyen d'accéder à la protection sociale (c'est la « société salarial » que décrit R.Castel). De fait, être salarié permet donc d'obtenir, pour soi et ses ayants droits, l'accès à la protection sociale face aux risques de la vie : vieillesse et maladie, en particulier. Ne pas travailler ne permet d'accéder qu'aux protections d'assistance qui offrent un niveau de protection minimal (**exercice 6**).

Par ailleurs, le travail est également un lieu fondamental de sociabilité, c'est-à-dire un lieu où l'on échange avec d'autres individus, où l'on crée également des liens « forts » (**exercice 7**). Sur le plan social, le travail offre une identité et un statut. Autrement dit, le travail fournit de la reconnaissance, tout en étant également un lieu de socialisation où les individus acquièrent des normes, des valeurs, des représentations du monde et de la manière dont on doit s'y comporter. Le travail est un lieu où se forge les identités sociales (**exercice 8**). Au contraire, l'absence de travail conduit au repli sur soi et à l'anomie.

→ *III B* Or, depuis les années 70, la précarité de l'emploi et du travail remettent en cause le rôle intégrateur du travail.

Tout d'abord, l'accès à l'emploi est menacé par le chômage et la dualisation du marché du travail. Ces transformations affaiblissent le lien collectif et conduisent à la disqualification sociale de l'individu (Paugam). Celui-ci est mis en marge de la société par le chômage ou la précarité de l'emploi mais il est également rendu plus vulnérable, fragilisé par la transformation du travail (**exercice 9**).

En effet, les transformations de l'organisation du travail précarisent le travail. Si depuis les années

80, les salariés sont, dans l'ensemble, plus autonomes, ils sont en même temps confrontés à des contraintes plus fortes dans les rythmes de travail, imposées par une demande extérieure, en l'occurrence le marché. En outre, leur autonomie a pour contrepartie que les salariés sont évalués individuellement sur leur performance. Cela génère du stress, tout en délitant le collectif de travail **(exercice 10)**.

→ *IV A* La famille est également une instance d'intégration fragilisée. Acteur majeur de la socialisation primaire, la famille représente un espace de solidarité fort recouvrant des échanges de natures diverses pour chacun de ses membres et ce tout au long de la chaîne générationnelle. Cette solidarité privée qui constitue un rempart puissant face à la crise économique est fragilisée par l'individualisme **(exercice 11)**.

→ *IV B* Depuis les années 1960, les transformations familiales sont en rupture avec le modèle traditionnel. Les individus veulent moins s'engager dans l'institution du mariage : ils préfèrent vivre en concubinage ou contracté un PACS, même s'ils ont des enfants ensemble. Et, s'ils se marient, ils n'hésitent pas à divorcer. On assiste, par conséquent, à une diversification des formes familiales : le recul du nombre de mariages, la hausse des divorces, la hausse des naissances hors mariage génèrent l'apparition de nouveaux statuts avec les familles monoparentales ou recomposées ou les couples non mariés, pacsés, etc. **(exercice 12)**

Ce processus est celui de la désinstitutionnalisation familiale qui marque la rupture avec l'institution. Désormais, les liens qui se tissent entre les membres sont plus affinitaires (choisis) que statutaires (imposés). A ce titre, la famille est à la fois plus attractive, car les individus y voient un moyen de s'accomplir, mais également plus instable, et donc également probablement moins intégratrice **(exercice 13)**.

→ *V A* Pour finir, l'école est une institution à l'importance croissante mais qui elle aussi est fragilisée. Dans l'idéal républicain, c'est l'école qui, en formant des citoyens égaux en droits et en devoirs, assure la cohésion nationale. L'école est donc une instance de socialisation et d'intégration. Elle doit par ailleurs se charger de former les futurs actifs en délivrant une formation (capital humain) nécessaire à leur entrée sur le marché du travail.

→ *V B* Cependant, l'école est en crise comme les autres instances d'intégration. L'école ne parvient pas à lutter contre les inégalités et l'exclusion scolaires **(exercice 15)**. Face aux phénomènes de démocratisation (accès à l'école facilité pour tous) et de massification (nombre grandissant d'enfants scolarisés), l'école ne parvient pas à atteindre ses objectifs. En effet, elle ne parvient pas à réduire les inégalités sociales qui se creusent même davantage (phénomène de la reproduction sociale), notamment parce qu'elle n'a pas su s'adapter à l'arrivée d'élèves dont la culture est très éloignée de la culture scolaire. Cela se traduit parfois par des formes d'anomie dans les cours (« chahut anémique ») et sur un échec scolaire important, qui touche près de 20 % d'une génération (proportion d'élèves sortant sans diplôme véritable du système scolaire) **(exercice 16)**. Par ailleurs, les difficultés d'insertion des jeunes et la concurrence vive entre les diplômés (Bourdieu parle de « génération abusée », qui vit les conséquences du paradoxe d'Anderson (chapitre 5)) sur le marché du travail remettent en cause le rôle intégrateur de l'école, à tel point que l'on ne lui accorde plus notre confiance **(exercice 17)**.

Au final, l'individualisme ne fait pas disparaître le lien social : il le transforme. Le lien social ne repose plus sur la contrainte institutionnelle et normative mais sur l'individu lui-même, sur ses désirs d'accomplissement. Les différentes instances d'intégration ont été fragilisées par ces changements, comme en atteste l'accroissement des processus de désaffiliation par lesquels un individu ayant perdu tout lien familial et professionnel bascule dans l'exclusion. Toutefois, on assiste surtout à une transformation du lien social, qui continue d'exister sous d'autres formes, comme en témoignent les familles recomposées **(exercice 18)**.